

PORT AUTONOME DU CENTRE ET DE L'OUEST
APPEL AUX CANDIDATS- CONCESSION DOMANIALE

La SCRL Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) met en concession domaniale une gare d'eau située sur la Rive gauche de l'ESCAULT sur le territoire de HOLLAIN (plan disponible sur le site www.le-paco.be) d'une superficie de 1246 m².

Les conditions d'octroi de la concession sont :

- Affectation du terrain par le futur concessionnaire à une activité de transbordement de matières et/ou de marchandises.
- Durée maximale de la concession 30 ans.
- Prix de la concession : 2.858,32 euros/htva/an (index 01/2020) à payer par anticipation et trimestriellement.
- Obligation du concessionnaire de transborder via la gare d'eau par voie fluviale au moins 10.000 tonnes/an de matières et/ou de marchandises.
- Redevance de transbordement par voie fluviale pour 10.000 tonnes : 358,45 euros/htva (index 01/2020).

Les candidats peuvent obtenir toutes informations complémentaires et les copies de documents utiles pour réaliser une offre à l'adresse suivante : a.baudoux@le-paco.be

L'offre contient l'indication précise du candidat, l'activité projetée ainsi que le tonnage minimum annuel qu'il s'engage à transborder. L'offre sera appréciée au regard de l'activité projetée et du tonnage annuel minimum que le concessionnaire garanti par voie fluvial. Le PACO se réserve la liberté de négocier, sans qu'il ne s'agisse d'une obligation.

Les candidatures doivent être adressées par courrier recommandé ou en main propre pour le 17 août 2020 au plus tard à l'attention de Monsieur Jean GODIN Président du PACO rue mercure n°1 à 7110 Houdeng-Goegnies.